

Chômage, formation, pauvreté : une situation régionale favorable

Le dynamisme économique des Pays de la Loire est un réel avantage en matière de développement durable. Il s'accompagne d'une répartition relativement équitable des richesses, avec moins de chômage, de pauvreté ou encore d'échec scolaire qu'au niveau national. L'enjeu est de préserver cet atout et d'améliorer encore la situation des populations et territoires les plus fragiles.

Chômage et pauvreté : les Pays de la Loire moins exposés qu'en France de province

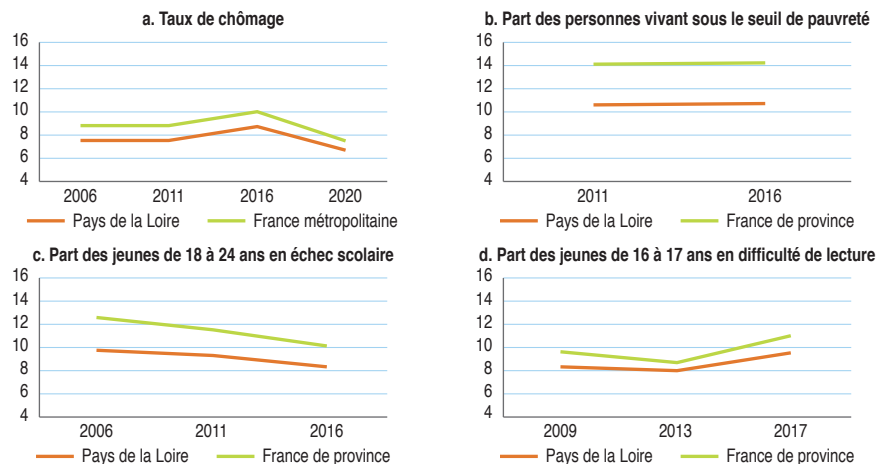
Sur le marché de l'emploi, les Pays de la Loire demeurent nettement moins impactés par le chômage que la moyenne nationale : au 1^{er} trimestre 2020, le taux de chômage (*définitions*) s'élève à 6,7 %, contre 7,6 % en France métropolitaine. De 2016 à début 2020, le taux de chômage est en baisse de 2,0 points dans la région (-2,3 points en France métropolitaine), après une hausse de 1,2 point de 2006 à 2016 en lien avec la crise (*figure 1a*). En revanche, les emplois précaires sont aussi fréquents dans les Pays de la Loire qu'au niveau national. En 2016, 13,1 % des salariés travaillent dans le cadre d'un contrat à durée déterminée ou d'intérim, soit une part équivalente à la France de province. De 2011 à 2016, cette part augmente de 0,6 point dans la région, tandis qu'elle diminuait de 0,9 point entre 2006 et 2011. Les évolutions sont similaires en France de province, avec des amplitudes moindres.

La pauvreté demeure largement moins présente dans les Pays de la Loire que dans la plupart des autres régions. En 2017, 10,8 % des Ligériens vivent sous le seuil de pauvreté (*définitions*), soit le taux le plus bas de France de province (14,3 %) (*figure 1b*). De 2012 à 2017, le taux de pauvreté augmente légèrement dans la région (+0,1 point) car le niveau de vie des plus modestes progresse moins vite que la moyenne. Par ailleurs, les inégalités sont moins marquées dans la région qu'en France de province. Elles sont cependant restées stables dans les Pays de la Loire entre 2012 et 2017, alors qu'elles se réduisaient très légèrement en province.

En 2017, les situations au regard de la pauvreté demeurent très contrastées. La pauvreté est plus fréquente dans les grands pôles urbains où 13,2 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté, mais également dans les communes situées hors de l'influence des pôles urbains (13,4 %). À l'inverse, les territoires les plus préservés sont les couronnes des grands pôles avec un taux de pauvreté de 7,2 %.

1 Chômage, pauvreté, éducation, une situation plus favorable dans la région

Évolution de caractéristiques socioéconomiques et éducatives (en %)



Sources : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisés 2006, 2011, 2016 et 2020 ; Filosofi 2012 et 2017 ; Recensements de la population (RP) 2006, 2011 et 2016 ; ministère des Armées – DSN, MENJVA-MESR-DEPP

L'échec scolaire diminue, les difficultés de lecture augmentent

Dans les Pays de la Loire, l'échec scolaire est moins fréquent que dans les autres régions. En 2016, 8 % des Ligériens de 18 à 24 ans sont en échec scolaire (*définitions*), contre 10 % en France de province (*figure 1c*). La région se situe donc déjà en-deça de la cible de 10 % fixée par l'Europe à l'horizon 2020.

Les 18-24 ans sortent également moins souvent du système scolaire sans diplôme en 2016 qu'en 2006, date à laquelle 10 % étaient dans cette situation dans les Pays de la Loire.

Concernant les compétences en lecture, les jeunes ligériens éprouvent également moins de difficultés qu'en France de province. En 2017, 9,6 % des jeunes de 16 à 17 ans ont des difficultés à lire, contre 11,1 % en province (*figure 1d*). Cependant, contrairement à l'échec scolaire, les difficultés de lecture sont plus fréquentes en 2017 qu'en 2013 (8,0 %) alors qu'elles avaient diminuées depuis 2009 (8,5 %). Cette augmentation récente des difficultés en lecture s'observe également en France de province, avec toutefois des amplitudes un peu plus marquées que dans la région : 9,7 % en 2009 et 8,8 % en 2013. ■

Définitions

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active (occupée ou au chômage). Le taux de chômage localisé est issu d'une synthèse de différentes sources : les Estimations d'emploi, les séries de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi et de l'enquête Emploi.

Le **taux de pauvreté** monétaire est la part d'individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de 60 % du niveau de vie médian national, soit 1 025 € par mois en 2016. Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par son nombre d'unités de consommation.

L'**échec scolaire** désigne, chez les jeunes de 18 à 24 ans, le fait d'être à la fois non diplômés et non inscrits dans un établissement d'enseignement.

Pour en savoir plus

- Chesnel H. et Manceau C., *Les jeunes ligériens plus souvent en emploi*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 92, mars 2019.
- Chaillot P. et Hamzaoui L., *392 000 personnes pauvres dans les Pays de la Loire : profils et disparités territoriales*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 40, décembre 2016.